MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2017

RAPPORT DE PRESENTATION

PROJET DE LOI DE FINANCES PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2017

RAPPORT DE PRESENTATION

SOMMAIRE

INTRODUCTION	
I – JUSTIFICATION DES MODIFICATIONS	<i>3</i>
II - MODIFICATIONS DU BUDGET	4
II-1 Ressources	4
II-2 Dépenses	7
III - RECAPITULATIF DES MODIFICATIONS OPEREES	8
CONCLUSION	
ANNEXES	9

INTRODUCTION

Les hypothèses de base à l'élaboration de la Loi de Finances 2017 ont connu des évolutions notables au cours du premier trimestre de l'année, rendant nécessaire la révision de ladite Loi, conformément aux dispositions en vigueur en matière de gestion budgétaire. En effet, la Loi organique N°2014-336 du 5 juin 2014 relative aux Lois de Finances prévoit en son article 47 qu'en cours d'exercice, un projet de Loi de Finances rectificative doit être déposé par le Gouvernement si les grandes lignes de l'équilibre budgétaire et financier définies par la Loi de finances de l'année se trouvent bouleversées.

Pour rappel, la conjoncture internationale est marquée par des incertitudes liées à la nouvelle orientation de la politique économique des Etats Unis et à l'impact de la mise en œuvre du processus de sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne. Elle se caractérise également par une baisse des prix des marchandises générales de 9,3%, une baisse d'environ 35% du prix du cacao et d'un retour à la hausse des prix du pétrole brut. Ce contexte n'a pas favorisé le regain de dynamisme en matière de croissance économique. Ainsi, le taux de croissance de l'économie mondiale s'est établi à 3,1% en 2016 et est projeté à 3,4% en 2017.

Au plan national, la croissance économique 2017 initialement prévue à 8,9%, est revue à la baisse à 8,5%, en lien avec la conjoncture internationale et des facteurs internes notamment la baisse des prix du cacao.

Ces évolutions ont eu un impact sur le budget de l'Etat qui doit parallèlement prendre en compte le coût des dispositions prises par le Gouvernement pour faire face aux récentes revendications sociales.

La prise en compte de l'ensemble de ces ajustements et des appuis financiers additionnels à mobiliser auprès des partenaires, induit une révision du niveau des ressources et des dépenses du budget de l'Etat.

Toutefois, à travers le Collectif 2017, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des politiques et priorités en matière d'amélioration du bien-être des populations, notamment, par le développement des infrastructures éducatives et sanitaires et le renforcement de l'activité économique.

Le présent rapport a pour objet, d'exposer les principales modifications envisagées dans le projet de Loi de Finances rectificative au titre de l'année 2017.

I – JUSTIFICATION DES MODIFICATIONS

Les prévisions initiales de recettes fiscales ont été révisées pour prendre en compte l'impact combiné des facteurs tels que :

- l'évolution à la baisse des cours internationaux du cacao (-35%);
- la renonciation du Gouvernement au droit d'enregistrement (5% du prix CAF) sur le cacao en vue de soutenir le prix aux producteurs ;
- la révision des volumes d'exportation du cacao, au regard des données récentes communiquées par la filière;
- l'incidence de l'évolution à la hausse des cours internationaux du pétrole;
- la révision des données d'évolution du commerce extérieur qui s'établirait à +5,6% contre une hausse projetée de +9,1%;
- la prise en compte du niveau des réalisations de recettes fiscales constatées à la fin de l'année 2016, en deçà des estimations qui ont servi en septembre 2016 de base de projection des objectifs initiaux.

S'agissant des recettes non fiscales, les prévisions connaissent une hausse liée à la révision du niveau des paiements attendus des dividendes PETROCI et des privatisations et ventes d'actifs.

En ce qui concerne les concours extérieurs, le niveau des appuis budgétaires a été ajusté au regard des concours additionnels obtenus auprès de la Banque Mondiale, du Fonds Monétaire International, de la Banque Africaine de Développement et de l'Agence Française de Développement.

En matière de dépenses budgétaires, la nécessité de prendre en compte les révisions des projections de recettes et les dispositions prises par le Gouvernement en réponse aux revendications sociales intervenues en début d'année ont induit une réduction globale de **153,3 milliards FCFA représentant 10,2% des dotations initiales** (hors dette, salaires, financement extérieur ainsi que les activités et opérations spécifiques). Cette baisse comprend 62,9 milliards de dépenses ordinaires et 90,4 milliards de dépenses d'investissement.

Par ailleurs, le niveau des dépenses d'investissement au titre du C2D a également été révisé au regard du report de certains projets à hauteur de 91 milliards FCFA.

Des ajustements sont également nécessaires au niveau du service de la dette publique pour prendre en compte principalement :

- l'impact de l'appréciation du dollar américain ;
- la modification du calendrier 2017 des émissions de titres publics avec une incidence sur les commissions et charges ;
- la programmation d'une émission obligataire sur le marché international non initialement prévue en 2017.

L'ensemble de ces modifications se traduit par une baisse globale du niveau du budget de **53,8 milliards FCFA**. L'équilibre du Budget s'établit ainsi à **6 447,6 milliards FCFA** contre **6 501,4 milliards FCFA** initialement prévus. Les détails des modifications intervenues sont ci-après exposés.

II - MODIFICATIONS DU BUDGET

II-1 Ressources

Les ressources prévues initialement à 6 501,4 milliards, enregistrent une révision à la baisse de 53,8 milliards FCFA pour se situer à 6 447,6 milliards FCFA.

Au titre des recettes fiscales

Prévues initialement à 3 345,4 milliards FCFA, les recettes fiscales sont révisées à 3 070,9 milliards FCFA, soit une baisse de 274,5 milliards FCFA. Cette révision est essentiellement liée aux postes de recettes suivants :

- les taxes à l'importation sur les produits pétroliers: révisées à 192,4 milliards FCFA contre une projection initiale de 338 milliards FCFA, soit une baisse de 145,5 milliards FCFA en lien avec un niveau de taxation attendu sur le reste de l'année moins favorable par rapport aux prévisions initiales (super carburant et gasoil: 149,5 francs/litre et 150,1 francs/litre contre des projections initiales respectives de 255,7 francs/litre et 249,2 francs/litre) et des taux de croissance des volumes de super et de gasoil respectivement de 15% et 6,5% contre 16,1% et 8% initialement prévus;
- les droits d'enregistrement et de timbre : révisés à 124,7 milliards FCFA, les projections sont en baisse nette de 76,1 milliards FCFA par rapport au niveau initial, du fait de la fixation par le Gouvernement du taux des droits d'enregistrement cacao à 0% pour soutenir les prix aux producteurs, induisant un manque à gagner de 80,9 milliards;
- les taxes à l'exportation : projetées à 403,9 milliards contre 433,8 milliards initialement prévus en raison de l'effet combiné de la révision à la baisse du prix CAF du cacao à 1 339,2 franc/kg sur le reste de l'année contre 1 678,7 FCFA/kg initialement attendus et la hausse un

volume de cacao à l'exportation de 1 777 000 tonnes contre un niveau initial projeté de 1 712 775 tonnes ;

- les taxes à l'importation sur les marchandises générales: revues à 801,8 milliards FCFA, en baisse de 10,2 milliards FCFA par rapport aux projections initiales de 812 milliards FCFA en liaison avec les nouvelles hypothèses de prix internationaux et la révision à la baisse des projections de volumes des importations de biens et services (hors plates-formes de forages) à 5 481,1 mille tonnes contre 6 202,7 mille tonnes initialement projetés.
- les taxes sur les boissons et tabacs : projetées à 35 milliards FCFA contre un niveau initial de 44,6 milliards FCFA, soit une baisse de 9,6 milliards FCFA qui s'explique par la délocalisation de certaines unités de production de tabacs.
- les taxes sur les télécommunications : prévues à 61,6 milliards FCFA contre une projection initiale de 68,8 milliards FCFA, soit une baisse de 7,2 milliards FCFA due à la révision à la baisse du taux de progression au regard des réalisations effectives de 2016 et du taux de croissance du secteur projeté à 9,3% contre 9,8% initialement;
- l'impôt BIC hors pétrole et gaz: révisé à 299,1 milliards FCFA, en baisse de 6,9 milliards FCFA par rapport aux prévisions initiales de 306 milliards FCFA pour tenir compte des réalisations effectives de 2016 et de la révision du taux de croissance de l'économie à 8,5% contre un prévision de 8,9% dans le budget initial;
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée en régime intérieur : baisse de 5,8 milliards FCFA par rapport aux projections initiales de 366,4 milliards FCFA en lien avec la révision à la baisse du taux de croissance de la consommation finale des ménages de 8,8% à 6,1% en 2017.

Toutefois, la baisse de ces recettes devrait être atténuée par la révision à la hausse sur les postes de recettes suivants :

- les revenus de pétrole et de gaz : révisés à 94 milliards FCFA contre une prévision initiale de 91,1 milliards FCFA, soit une augmentation de 2,9 milliards FCFA essentiellement liée à la hausse du cours du baril de pétrole (54,9 dollars contre 51 dollars initialement projetés);
- les impôts sur revenus et salaires : projetés à 452,7 milliards FCFA contre une prévision initiale de 450,2 milliards FCFA en rapport avec la prise en compte de l'impact plus important que prévu sur les réalisations 2016 ;
- la taxe sur le caoutchouc : non initialement prévue, cette taxe est attendue à hauteur de 2 milliards FCFA en raison de l'évolution favorable constatée des prix du caoutchouc sur le marché international ;
- la taxe ad valorem : initialement incluse dans les revenus du domaine, cette taxe attendue à hauteur de 17 milliards FCFA a été reclassée en recettes fiscales pour tenir compte du caractère de l'assiette de cet impôt constituée du chiffre d'affaires des entreprises minières.

Au titre des recettes non fiscales

Les prévisions de recettes non fiscales enregistrent une hausse de **22,2 milliards** FCFA pour s'établir à **156,9 milliards** FCFA contre 134,7 milliards FCFA dans le budget initial, en rapport principalement avec les ajustements sur les postes suivants :

les produits de privatisation et vente d'actifs initialement prévus à 9,6 milliards FCFA, ont été révisés, suite à la disponibilité des informations plus précises sur l'évaluation des actifs, à 23,9 milliards FCFA en rapport avec les revenus attendus de la cession des actifs de l'Etat dans NSIA-BANQUE (18 milliards FCFA), IPS WA (4,7 milliards FCFA) et BHCI (1,1 milliard FCFA) et SN SOSUCO (0,169 milliard FCFA);

- les dividendes PETROCI prévus à 2 milliards FCFA initialement, ont été relevés de 5 milliards pour tenir compte des résultats enregistrés à la fin de l'exercice 2016;
- les autres dividendes (SIB, autres) ont été révisés à 10,4 milliards
 FCFA contre 3,3 milliards FCFA initialement projetés en lien avec les réalisations effectives de 2016;
- les bonus de signature non initialement prévus, sont projetés à 2,5 milliards FCFA suite à la signature le 22 mars 2017 de deux nouveaux Contrats de Partage de Production (CPP) avec la société pétrolière ENI portant sur l'exploitation et la production de produits pétroliers sur les blocs CI-101 et CI-205;
- les revenus du domaine (hors redevances industrielles) sont révisés à la baisse de 14,7 milliards FCFA pour se situer à 21 milliards FCFA du fait essentiellement du reclassement de la taxe ad valorem en recettes fiscales budgétaires pour un montant de 17 milliards;
- les transferts des entreprises dans le cadre de la dette rétrocédée sont révisés à 0,7 milliard FCFA contre 5 milliards FCFA initialement prévus, pour tenir compte des réalisations effectives en 2016 en lien notamment avec les paiements directs aux créanciers effectués par certaines entreprises publiques notamment CI-ENERGIES et ANSUT.

Par ailleurs, il est enregistré une intégration de ressources issues du solde disponible de l'appui budgétaire 2016 au titre du 2^{eme} C2D à hauteur de 12,4 milliards FCFA.

Au titre des divers autres financements

Les prévisions d'émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier sous régional et international ont été révisées à la hausse pour s'établir à **1 296,8 milliards** contre 1 227,1 milliards initialement prévus.

Toutefois, pour faire face aux besoins de financement du Tableau des Opérations Financières de l'Etat, notamment dans le cadre de la réduction des arriérés intérieurs, il sera mobilisé un montant additionnel de 137 milliards sur le marché.

Au titre des appuis budgétaires

A la faveur du programme économique et financier, la Côte d'Ivoire devrait bénéficier d'un financement de **161,7 milliards** FCFA du Fonds Monétaire International contre 114 milliards FCFA initialement prévus, soit un montant additionnel de 47,7 milliards FCFA. Par ailleurs, les négociations avec la Banque Mondiale dans le cadre de l'appui budgétaire au titre de l'année 2017 devraient aboutir à un décaissement de **75 milliards** FCFA contre 50 milliards FCFA initialement projetés. En outre, la Banque Africaine de Développement devrait octroyer à l'Etat de Côte d'Ivoire un appui financier d'au moins **21 milliards** FCFA non prévu initialement, suite aux négociations avec le Gouvernement. Enfin, les négociations en cours avec l'Agence Française de Développement permettront de bénéficier d'un prêt souverain d'au moins **23 milliards**. Ainsi, les appuis budgétaires pour l'année 2017 d'un montant initial de 330,8 milliards FCFA sont portés à **447,4 milliards** FCFA.

○ Au titre des ressources extérieures de financement des projets

Les **prévisions de tirages** sur emprunts projets enregistrent une hausse de **3,6 milliards** FCFA pour s'établir à 681,3 milliards FCFA contre 677,7 milliards FCFA initialement projetés. Ce résultat s'explique par la prise en compte de nouveaux projets financés par la Banque Mondiale et portant sur la mise en place de centres d'excellence africains dans le cadre du changement climatique, de la formation statistique, des mines et de l'environnement.

Au titre des recettes des Comptes Spéciaux du Trésor

Ces recettes enregistrent une hausse de **8,7 milliards** FCFA pour s'établir à 550 milliards FCFA contre 541,3 milliards FCFA initialement projetés. Cette

évolution est en rapport avec la révision à la hausse de la TSU SIR (+8 milliards FCFA), des recettes affectées au Programme d'entretien routier/FER (+0,4 milliard FCFA) et des autres recettes affectées et parafiscalité (+1,9 milliard FCFA) et la révision à la baisse des recettes affectées aux collectivités (-1,6 milliard FCFA). La baisse des recettes affectées aux collectivités s'explique par la révision à la baisse des recettes brutes attendues au titre de l'impôt synthétique (-3,2 milliards FCFA).

II-2 Dépenses

Les dépenses budgétaires enregistrent une baisse globale nette de **53,8 milliards FCFA**, passant à **6 447,6 milliards** FCFA contre 6 501,4 milliards FCFA initialement.

⇒ Au titre du service de la dette publique

Le service de la dette publique prévu à 1 418,8 milliards FCFA est révisé à la hausse à **1 459,8 milliards FCFA**, soit une augmentation nette de **40,9 milliards FCFA**.

Les **échéances de la dette intérieure** prévues initialement à 849,6 milliards FCFA sont révisées à la hausse de **34,6 milliards** FCFA sous l'effet conjugué des principaux facteurs suivants :

- la prise en compte du surplus de mobilisation (+7 milliards) d'un bon de 2016 arrivant à échéance en 2017 et de la révision de la maturité d'un titre public de 2016 de 50 milliards FCFA dont l'échéance a été ramenée à 2017, a induit un niveau de service plus élevé;
- les échéances dues aux banques commerciales ont été revues à la baisse de 22 milliards FCFA du fait du non aboutissement de négociations pour des conventions de financement de certains projets.

Le **service de la dette extérieure** connaît une hausse de **6,3 milliards** FCFA passant de 569,2 milliards FCFA à 575,5 milliards FCFA. Cette hausse est imputable aux facteurs suivants :

- l'appréciation du taux de change du dollar qui s'établit à 619,45 FCFA contre 600 FCFA en septembre 2016;
- la programmation d'une émission obligataire sur le marché international non initialement prévue, qui devrait générer des intérêts au 2ème semestre de l'année 2017.

Au titre des dépenses ordinaires

Initialement prévues à 2 616,6 milliards FCFA, les dépenses ordinaires sont révisées à **2 691,0 milliards FCFA**, soit une augmentation nette de **74,4 milliards** FCFA découlant des efforts de réduction des dépenses susmentionnées et de la prise en compte de nouveaux engagements (cf. annexe 6).

→ Au titre des dépenses d'investissement

Les dotations d'investissement enregistrent une baisse de 177,9 milliards FCFA, portant le niveau global à 1 746,8 milliards FCFA contre 1 924,7 milliards FCFA initialement. Les évolutions portent sur une réduction des investissements financés sur Trésor pour 90,4 milliards FCFA et des projets C2D à hauteur de 91 milliards FCFA, ainsi qu'une augmentation du niveau des investissements sur financement extérieur de 3,6 milliards FCFA (cf. annexe 6).

Au titre des dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor

Les dotations des Comptes Spéciaux du Trésor passent de 541,3 milliards à **550,0 milliards** FCFA, soit une hausse de **8,7 milliards** FCFA qui s'explique par une révision à la hausse de la TSU SIR (+8 milliards FCFA), du Programme d'entretien routier/FER (+0,4 milliard FCFA) et des autres dépenses sur recettes affectées et parafiscalité (+1,9 milliard FCFA) et la révision à la baisse des transferts aux collectivités (-1,6 milliard FCFA).

III - RECAPITULATIF DES MODIFICATIONS OPEREES

- ➡ Les modifications opérées sur les ressources du budget 2017 se résument comme suit :
 - les recettes fiscales sont en baisse de 274,5 milliards FCFA pour s'établir à 3 070,9 milliards FCFA contre 3 345,4 milliards FCFA prévus dans le budget initial;
 - les recettes non fiscales sont portées à 156,9 milliards FCFA contre 134,7 milliards FCFA initialement prévus, soit une hausse de 22,2 milliards FCFA;
 - les objectifs des divers autres financements sont portés à 1 296,8 milliards contre 1 227,1 milliards FCFA initialement prévus ;
 - les appuis budgétaires sont portés à 447,4 milliards FCFA contre 330,8 milliards FCFA initialement prévus ;
 - les prévisions de tirages sur emprunts-projets enregistrent une hausse de 3,6 milliards FCFA pour s'établir à 681,3 milliards FCFA contre 677,7 milliards FFA prévus initialement;
 - > les recettes des comptes spéciaux du Trésor sont portées à 550,0 milliards FCFA contre 541,3 milliards initialement prévus.
- **Les modifications intervenues sur les dépenses** sont les suivantes :
 - le service de la dette enregistre une hausse de 40,9 milliards FCFA pour se situer à 1 459,8 milliards FCFA contre 1 418,8 milliards FCFA prévus initialement;

Le service de la dette intérieure est révisé à 884,2 milliards FCFA contre 849,6 milliards FCFA et celui de la dette extérieure est révisé à 575,5 milliards FCFA contre 569,2 milliards FCFA prévus initialement.

- les dépenses ordinaires sont en hausse nette de 74,4 milliards FCFA;
- les dépenses d'investissement financées sur Trésor hors C2D sont en baisse de 90,4 milliards FCFA et les dépenses d'investissements sur financement extérieur sont en hausse de 3,6 milliards FCFA;
- les dépenses au titre des projets C2D enregistrent une baisse de 91 milliards FCFA en s'établissant à 56,6 milliards FCFA contre 147,6 milliards FCFA initialement programmés;
- > les dépenses d'investissement sur financement extérieur augmentent de 3,6 milliards FCFA pour ressortir à 925,6 milliards FCFA contre une prévision initiale de 922 milliards FCFA;
- les dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor sont portées à 550,0 milliards FCFA contre 541,3 milliards FCFA prévus initialement, soit une hausse de 8,7 milliards FCFA.

CONCLUSION

Le nouvel équilibre du budget 2017 est arrêté en ressources et en dépenses à **6 447,6 milliards FCFA** contre 6 501,4 milliards FCFA prévu initialement, soit une baisse globale nette de **53,8 milliards FCFA**.

Ce budget permet au Gouvernement de contenir le déficit budgétaire à -4,5% en 2017. Ce déficit devrait être ramené à -3% en 2019. Ce budget permet de maintenir le taux d'investissement public dans une dynamique haussière, passant de 6,6% en 2016 à 7,5% en 2017 du PIB comme retenu dans le programme économique et financier.

Compte tenu de ce qui précède, l'autorisation de l'Assemblée Nationale est sollicitée pour l'adoption du projet de Loi de Finances rectificative portant budget de l'Etat pour l'année 2017.

ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage budgétaire du collectif 2017

Annexe 2: Evolution des recettes fiscales 2017

Annexe 3: Evolution des recettes non fiscales 2017

Annexe 4 : Evolution du service de la dette publique 2017

Annexe 5 : Evolution des financements extérieurs des projets 2017

Annexe 6 : Evolution des dotations du budget 2017 hors activités et opérations spécifiques par institution et ministère

ANNEXE 1 : Cadrage budgétaire du Collectif 2017

En milliards de FCFA

RESSOURCES	Budget voté 2017 (1)	Modifications (2)	Budget 2017 révisé (1)+(2)	DEPENSES	Budget voté 2017 (3)	Modifications (4)	Budget 2017 révisé (3)+(4)
RECETTES FISCALES	3 345,4	-274,5	3 070,9	SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	1 418,8	40,9	1 459,8
DGI dont revenus de pétrole revenus de gaz TRESOR dont impôts sur revenus et salaires	1 753,2 23,0 68,1 8,5 6,9	-88,9 2,8 0,1	1 664,3 25,8 68,2 8,5 6,9	- Intérieure Intérêts - Extérieure Intérêts	849,6 224,5 569,2 209,9	34,6 2,7 6,3 -3,5	884,2 227,2 575,5 206,4
DGD (hors PCS, PCC et SGS) dont Taxes sur produits pétroliers (hors TSU FER)	1 583,8 338,0	-185,6 -145,5	1 398,2 192,4	DEPENSES ORDINAIRES - Personnel (y/c charges patronales) - Abonnement dont CIE	2 616,6 1 508,1 90,6 68,1	74,5 4,1	2 691,0 1 512,2 90,6 68,1
AUTRES RESSOURCES INTERIEURES - Privatisation et ventes d'actifs - Transfert des entreprises/dette rétrocédée - Autres recettes non fiscales Recettes non fiscales Trésor Revenus du domaine DGI Bonus de signature secteur pétrolier Licences de télécommunication - Intégration de ressources additionnelles C2D 2016	134,7 9,6 5,0 120,0 19,3 35,7 0,0 65,0	22,2 14,3 -4,3 -0,1 12,1 -14,8 2,5	156,9 23,9 0,7 119,9 31,5 21,0 2,5 65,0 12,4	Autres dépenses ordinaires Subventions et transferts Subvention aux écoles privées Subvention aux EPN Subvention coton Subvention au secteur électricité Fonds de reserves café cacao Collectivités décentralisées Bourse, kits scolaires et transports Autres subventions	1017.9 378,0 123,6 85,2 7,0 0,0 1,0 22,1 62,9 76,2	70,4 -12,2 -11,2 0,1 -0,2 -0,9	1088.2 365,8 123,6 74,0 7,0 0,1 1,0 22,1 62,8 75,3
DIVERS AUTRES FINANCEMENTS - Emprunts sur marchés monetaire et financier	1 227,1 1 227,1	69,6 69,6	1 296,8 1 296,8	Autres dépenses de fonctionnement Gratuité des soins ciblés CNS/Fonctionnement Elections Carburant Armée Autres charges de fonctionnement	639,8 15,0 5,0 1,8 13,8 604,3	82,6 22,4 60,1	722,4 15,0 27,4 1,8 13,8 664,4
APPUIS BUDGETAIRES ET FINANCEMENTS DES PROJETS - Appuis budgétaires FMI Banque Mondiale Banque Africaine de Développement AFD (C2D) AFD (Prêt souverain) UE	1 252,8 330,8 114,0 50,0 147,6 19,2	120,2 116,6 47,7 25,0 21,0 0,0 23,0	1 373,0 447,4 161,7 75,0 21,0 147,6 23,0 19,2	- Trésor Projets C2D Collectivités décentralisées Construction du barrage de Soubré CNS/Investissement Couverture maladie Universelle Autres investissements	1 924,7 1 002,7 147,6 35,0 7,8 5,0 10,5 796,8	-177,9 -181,4 -91,0	1 746,8 821,2 56,6 35,0 7,8 5,0 10,5 706,4
- Financement extérieur des projets Emprunts-projets Dons-projets	922,0 677,7 244,3	3,6 3,6	925,6 681,3 244,3	- Financement extérieur des projets Emprunts-projets Dons-projets	922,0 677,7 244,3	3,6 3,6	925,6 681,3 244,3
RECETTES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR Fonds d'Investissements en Milieu Rural (FIMR) Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER) Recettes affectées aux collectivités TSU SIR Autres recettes affectées et parafiscalité	541,3 14,5 104,1 125,0 44,1 253,6	8,7 0,4 -1,6 8,0 1,9	550,0 14,5 104,5 123,4 52,2 255,4	DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR Programme d'Investissements en Milieu Rural / FIMR Programme d'entretien routier / FER Dépenses des collectivités sur recettes affectées TSU SIR Autres dépenses sur recettes affectés	541,3 14,5 104,1 125,0 44,1 253,6	8,7 0,4 -1,6 8,0 1,9	550,0 14,5 104,5 123,4 52,2 255,4
TOTAL RESSOURCES BUDGETAIRES	6 501,4	-53,8	6 447,6	TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	6 501,4	-53,8	6 447,6
PIB nominal Recettes fiscales TOFE (y/c recettes affectées) Pression fiscale	23 315,6 3 908,0 16,8%		23 599,5 3 627,4 15,4%	Masse salariale en % du PIB Masse salariale en % des recettes fiscales Investissement en % du PIB	6,5% 38,6% 8,8%		6,4% 41,7% 7,9%

ANNEXE 2: EVOLUTION DES RECETTES FISCALES

En milliards de FCFA

											En milliard:	s de FCFA
	Budge	et 2013	Budge	et 2014	Budge	et 2015		Budget 2016			Budget 2017	
	Collectif	Réal.	Collectif	Réal.	Collectif	Réal.	Initial	Collectif	Real.	Initial	Modifications	Revisé
RECETTES FISCALES BUDGETAIRES	2 240,5	2 260,9	2 401,0	2 403,9	2 719,4	2 706,0	3 002,7	3 043,3	2 991,5	3 345,4	-274,5	3 070,9
dont recettes hors DUS	1 980,5	1 961,7	2 091,7	2 078,7	2 351,3	2 318,9	2 590,0	2 622,2	2 599,2	2 911,6	-244,6	2 667,0
<u>DGI</u>	1 129,7	1 202,4	1 199,1	1 230,1	1 438,1	1 357,6	1 607,0	1 553,9	1 507,9	1 753,2	-88,9	1 664,3
Impôts directs	679,0	746.9	816,8	721,8	819,8	763,8	865,1	825,9	818.5	934,7	-7,8	926.9
Impôts sur bénéfices	331,9	368,6	393,4	336,1	365,9	322,3	374,2	342,4	334,8	396,3	-7,6	388,6
- BIC hors pétrole	189,0	211,0	238,3	226,6	258,8	237,1	280,9	267,0	259,4	306,0	-7,0	299.1
- BIC pétrole et gaz	126.4	141.8	134.1	93.0	86.0	66.5	69.7	53.6	55.0	63.8	2.1	65.8
dont gaz imputé	43,0	71,9	65,4	43,6	42,5	34,8	51,2	42,4	46,8	47,7	0.1	47.8
- Impôt synthétique	4,5	3,6	6,0	4,7	5,0	4,1	5,6	4,8	4,0	6,3	-1,6	4,6
- Prélèvement AIRSI	12,0	12,3	15,0	11,8	16,1	14,6	18,0	17,0	16,4	20,2	-1,1	19,1
Impôts sur revenus et salaires (hors FDFP)	274,9	301,7	332,4	310,8	366,1	354,4	405,1	397,7	403,7	443,3	2,5	445,8
- Impôts sur traitement et salaire	234,9	257,1	283,4	265,1	311,2		346,0	339,2				
- Contribution employeur (hors FDFP)	40,0	44,7	49,0	45,7	54,9		59,1	58,5				
Contribution pour la sortie de crise (ex CRN)	0,0	0,6	0,0	0,3		0,2			0,1			
Impôts fonciers	16,7	12,4	14,0	12,9	10,5	10,8			0.0			
Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	55,5	63,5	77,0	61,6	77,3	76,1	85,8	85,8	79,9	95,2	-2,6	92,6
Impôts indirects	450,6	455,5	382,4	508,3	618,3	593,9	741,9	728,0	689,4	818,5	-81,1	737,3
TVA (hors part secteur électricité)	228,5	216,2	243,1	243,2	281.7	270,8	323,2	321.0	304.2	366.4	-5.8	360.6
TOB (ex TPS)	35,5	34,8	40,0	40,6	47,3	49,0	59,5	59,5	55,8	68,6	-2,6	66,0
Taxes sur boissons et tabacs	23.0	20.8	28.0	34.4	40.8	33.0	39.5	38.5	29.8	44.6	-2,0 -9.6	35.0
Droits d'enregistrement et de timbre	56,0	70,6	-70,5	78,2	- 7 -	131.4	191,7	188,8	185,7	200,8	-76,1	124,7
dont enregistrement café cacao	20,5	27,4	24,9	38.0	128,6 79,2	86,2	136.3	139,5	128,5	140,1	-80.9	59,2
_						10,0					0,0	
Patentes et Licences	9,6	11,1	10,5	9,0	10,4		11,7	11,2	11,2	12,8		12,8
Taxe sur les télécommunications	20,5	21,1	40,7	40,9	50,4	48,8	59,8	59,8	53,0	68,8	-7,2	61,6
Taxe spécifique sur les télécommunications téléphoniques			22,0	16,7	21,5	20,4	24,2	24,2	23,4	27,2	0,0	27,2
Taxe sur caoutchouc	19,3	17,7	8,6	3,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2			2,0
Taxe ad valorem	0,0	0,0				0,0						17,0
Accises et autres taxes indirectes (hors revenus du domaine et taxes	4,1	2,4	2,6	2,3	2,4	1,9	2,5	2,0	2,6	1,8	0.4	2,2
affectées) Taxe d'exploitation de pétrole et gaz	54,2	60.7	57.5	39,9	35.3	28.5	29,9	23.0	23,6	27,3	0.9	28,2
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					, .						. , .	
dont gaz imputé	18,4	29,9	28,0	18,7	18,2	14,9	22,0	18,2	20,0	20,4	0,0	20,5
TRESOR	4,2	<u>7,1</u>	6,0	8,4	6,2	8,8	6,4	8,8	<u>9,5</u>	<u>8,5</u>	0,0	<u>8,5</u>
Impôts directs	3,0	5,9	5,0	7,2	5,2	7,2	5,3	7,7	8,1	6,9	0,0	6,9
Impôts sur revenus et salaires	3,0	5,9	5,0	7,1	5,2	7,2	5,3	7,7	8,1	6,9	0,0	6,9
Impôts fonciers (y/c RS 15% Loyer)	0,0		0,0	0,0		0,0						
Impôts indirects	1,2	1,2	1,0	1,2	1,0	1,6	1,1	1,1	1,4	1,6	0,0	1,6
Timbres et vignettes	1,2	1,2	1,0	1,2	1,0	1,6	1,1	1,1	1,4	1,6	0,0	1,6
Autres indirects	0,0	0,0	0,0	0,0								
<u>DGD</u>	<u>1 106,6</u>	1 051,4	<u>1 195,9</u>	<u>1 165,5</u>	1 275,1	1 339,6	1 389,4	1 480,7	1 474,1	1 583,8	<u>-185,6</u>	1 398,2
Droits et taxes à l'importation	846,6	752,2	886,5	840,3	906,9	952,5	976,7	1 059,5	1 081,8	1 150,0	-155,7	994,3
Taxes sur produits pétroliers (hors TSU FER en compte spécial à partir de 2015)	136,0	145,9	166,7	169,7	190,9	228,8	205,9	300,6	343,3	338,0	-145,5	192,4
Taxes hors produits pétroliers (hors SGS, PCS et PCC)	710,6	606,3	719,8	670,6	716,1	723,7	770,8	758,9	738,5	812,0	-10,2	801,8
Taxes à l'exportation	260,0	299,2	309,3	325,2	368,2	387,1	412,7	421,1	392,3	433,8	-29,9	403,9
REVENUS DU DOMAINE	41,5	34,2	37,0	41,9	20,7	34,6	23,2	37,3	36,8	35,7	-14,8	21,0
RECETTES FISCALES AFFECTEES ET PARAFISCALITE	109,4	113,5	126,6	127,5	297,5	338,3	441,6	451,4	442,8	472,0	78,0	550,0
FDFP	11,5	12,4	13,2	12,5	14.5	11.8	16,0	16,0	13,3	17,6	0,0	17,6
FFPSU		·			14,9	14,9	30,1	28,0	27,9	31,1	0.0	31,1
TVA secteur électricité	16,5	14,2	18,5	12,2	13,5	15,4	14,2	16,5	18,9	16,2	0,0	16,2
Vignettes et patentes Part FER					=0.4	23,3	26,3	25,4	16,4	29,1	-2.7	26,4
Transfert TSU au Fonds d'Entretien Routier (FER) PCS, PCC et SGS	47,2	48.3	58,2	63,6	52,1 66,1	58,7 76,6	62,5 73,6	66,4 80.4	70,0 82.0	75,1 86,1	3,1 2,3	78,1 88.4
Recettes affectées aux collectivités	41,2	40,0	50,2	05,0	93,1	93,1	104,2	110,0	108.4	125.0	-1,6	123.4
FIMR					33,1	33,1	13.9	13.9	13.6	14.5	0.0	14.5
Redevances Café Cacao Part CCC- Sacherie brousse					I		36,7	36,7	34,4	38,3	0.0	38,3
Fonds d'Investissement Agricole (2QC)					I		11,9	11,9	11,7	12,5	-0,1	12,4
TSU SIR							1			44,1	8,0	52,2
Autres Taxes affectées	34,2	38,6	36,7	39,3	43,3	44,5	52,3	46,2	46,2	-17,6	68,9	51,3
RECETTES FISCALES TOFE	2 391,4	2 408,6	2 564,6	2 573,3	3 037,7	2 954,9	3 453,6	3 518,0	3 352,6	3 838,7	-211,3	3 627,4
PIB nominal		15 445,8		17 461,0		19 408,2	21 124,2	21 058,5	21 438,4	23 315,6		23 599,5
Pression fiscale TOFE		15,6%		14,7%		15,2%	16,4%	16,7%	15,6%	16,5%		15,4%

Source: DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

Collectif Budgétaire 2017

ANNEXE 3: EVOLUTION DES AUTRES RESSOURCES INTERIEURES

En milliards de FCFA

		2014			2015			2016			2017	nilliards de FCFA
	Ordonnance	Collectif	Réalisation	Initial	Collectif	Réalisation	Initial	Collectif	Estimation	Initial	Modifications	Revisé
Recettes non fiscales du Trésor	38,2	32,0	27,1	37,4	27,4	46,9	37,1	21,8	21,7	19,3	12,1	31,5
Dividendes PETROCI	21,2	13,0	0,0	14,0	4,0	6,0	12,8	0,0	0,0	2,0	5,0	7,0
Autres Dividendes (SIB,SGBCI, autres)	2,0	4,0	9,7	7,4	7,4	11,7	7,9	3,3	3,3	3,3	7,1	10,4
Recettes des services	15,0	15,0	17,5	16,0	16,0	29,2	16,5	18,5	18,5	14,1		14,1
Revenus du domaine	20,9	37,0	41,9	20,2	25,7	30,1	23,2	37,3	36,8	35,7	-14,8	21,0
Bonus de signature	5,0	10,0	0,5	0,0	15,0	17,5					2,5	2,5
Redevance téléphonie cellulaire	7,1	7,1	7,0	105,0	105,0	167,8	150,0	0,0	0,0	65,0		65,0
Produits de la privatisation et vente d'actifs	35,0	41,7	9,3	8,9	41,9	34,1	30,5	34,3	34,3	9,6	14,3	23,9
Versements des entreprises	0,7	0,7	5,0	0,6	0,6	0,5	0,7	0,7	0,7	5,0	-4,3	0,7
Ressources exceptionnelles (ressources C2D non utilisées sur gestions antérieures)		8,9		14,7	14,7	14,7		14,3	14,3			
Arriérés dividendes PETROCI					12,8	12,8						
Total Autres ressources intérieures du cadrage	106,9	137,3	90,8	187,0	243,3	324,4	241,5	108,3	107,8	134,7	9,9	144,6

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI

Collectif Budgétaire 2017 3/7

ANNEXE 4: Evolution du service de la dette publique 2017

En milliards de FCFA

		Budget initial			Budget révisé		En milliards de FCFA Modifications
	Capital	Intérêts	TOTAL (1)	Capital	Intérêts	TOTAL (2)	(2)-(1)
DETTE INTERIEURE	618,3	231,3	849,6	656,0	228,2	884,2	34,6
Secteur bancaire	124,0	29,6	153,6	96,3	34,9	131,2	-22,4
BCEAO	28,7	9,1	37,8	28,7	8,5	37,2	-0,6
dont allocation spéciale de DTS	28,7	2,3	31,0	28,7	2,3	31,0	0,0
intérêts FMI		0,6	0,6		0,0	0,0	-0,6
Banques commerciales	95,3	20,6	115,9	67,6	26,4	94,0	-21,9
Secteur non Bancaire	494,3	201,7	696,0	559,7	193,3	753,0	57,1
Emprunts et bons du Trésor	482,9	200,8	683,8	550,4	193,3	743,7	59,9
Bons du Trésor	167,8	16,3	184,1	235,3	12,8	248,1	64,0
Emprunts TPCI	67,1	68,5	135,6	67,1	69,4	136,4	0,9
SUKUK	30,0	15,9	45,9	30,0	15,9	45,9	0,0
Obligations du Trésor	217,5	92,8	310,3	217,5	85,6	303,1	-7,2
Emprunts RCI	0,5	0,6	1,1	0,5	0,6	1,2	0,0
Emprunts FNI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commission et frais sur titres publics	3	6,8	6,8		9,0	9,0	2,2
Dettes titrisées	11,3	0,9	12,2	9,3	0,0	9,3	-2,9
DETTE EXTERIEURE	359,3	209,9	569,2	366,2	209,3	575,5	6,3
Multilatéraux	87,7	20,3	107,9	90,8	13,3	104,1	-3,8
FMI	63,4	1,6	65,1	63,4	2,2	65,7	0,6
Banque Mondiale/ IDA	1,4	2,2	3,5	1,5	3,0	4,5	1,0
BAD/FAD	0,0	0,2	0,2	0,0	0,3	0,3	0,1
BOAD	2,8	9,3	12,0	3,1	3,7	6,8	-5,3
BEI	1,4	0,3	1,7	1,6	0,1	1,7	0,0
UEMOA	1,7	0,0	1,7	0,0	0,0	0,0	-1,7
Autres Multilatéraux	17,0	6,7	23,6	21,1	4,1	25,2	1,6
Bilatéraux	213,8	31,3	245,2	215,8	20,2	235,9	-9,3
Club de Paris	192,2	4,7	196,9	195,4	4,7	200,1	3,2
AFD (C2D)	147,6	0,0	147,6	147,6	0,0	147,6	0,0
Autres bilatéraux	21,6	26,6	48,3	20,3	15,5	35,8	-12,5
EUROBOND	52,7	158,1	210,8	54,4	172,8	227,3	16,5
HUAWEI TECHNOLOGIE (HTC)	5,1	0,1	5,2	5,2	0,1	5,4	0,2
Charges exceptionnelles	0,0	0,1	0,1	0,0	2,9	2,9	2,8
Souscription au capital			0,0			0,0	0,0
Frais, commission et honoraire		0,1	0,1		2,9	2,9	2,8
TOTAL GENERAL DETTE PUBLIQUE	977,5	441,2	1 418,8	1 022,3	437,5	1 459,8	41,0

Collectif Budgétaire 2017 4/7

ANNEXE 5 : Evolution des financements extérieurs des projets 2017

En Francs CFA

Financement exterieur	Budget Initial	Modifications	Budget révisé	Bailleurs
Emprunts projets	677 700 002 791	3 560 022 003	681 260 024 794	
dont Mise en place Centre d'Excellence Africain-Changement climatique/UFHB		1 195 375 000	1 195 375 000	Banque Mondiale
Mise en place Centre d'Excellence Africain-Formation statistique/ENSEA		524 000 000	524 000 000	Banque Mondiale
Mise en place Centre d'Excellence Africain-Mines et environnement/INPHB		1 840 647 003	1 840 647 003	Banque Mondiale
Dons projets	244 345 519 943	0	244 345 519 943	
Total	922 045 522 734	3 560 022 003	925 605 544 737	

Collectif Budgétaire 2017 5/7

ANNEXE 6*: EVOLUTION DES DOTATIONS DU BUDGET 2017 HORS ACTIVITES ET OPERATIONS SPECIFIQUES PAR INSTITUTION ET MINISTERE

	Dotation 2017	Ajustement	Dotation Finale
01 REPRESENTATION NATIONALE	14 994 368 026	535 145 828	14 459 222 198
2 Depenses Ordinaires	13 894 368 026	535 145 828	13 359 222 198
3 Depenses d'investissement	1 100 000 000 76 025 766 836	0 -10 /35 706 131	06 361 172 067
2 Depenses Ordinaires	67 821 353 547	-19 478 715 054	87 300 068 601
3 Depenses d'Investissement	9 104 413 289	43 008 923	9 061 404 366
03 CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL	1 867 001 456	93 350 073	1 773 651 383
2 Depenses Ordinaires	1 867 001 456	93 350 073	1773 651 383
05 GRANDE CHANCELLERIE	1 063 170 381	53 158 519	1 010 011 862
2 Depenses Ordinaires 06 PRIMATURE ET SERVICES RATTACHES	1 063 170 381 93 408 321 752	53 158 519 10 823 200 952	1 0 1 0 1 1 8 6 2 82 5 8 5 1 2 0 8 0 0
2 Depenses Ordinaires	14 294 791 320	645 725 475	13 649 065 845
3 Depenses d'Investissement	79 113 530 432	10 177 475 477	68 936 054 955
07 CONSEIL CONSTITUTIONNEL	1 345 268 028	67 263 401	1 278 004 627
2 Depenses Ordinaires	1 345 268 028	67 263 401	1 278 004 627 053 083 433
2 Depenses Ordinaires	950 612 760	47 530 638	903 082 122
3 Depenses d'Investissement	111 346 380	61 346 380	50 000 000
10 COUR DES COMPTES	1 391 107 615	69 555 380	1 321 552 235
2 Depenses Ordinaires 11 COMMISSION EL FOTORAL E INDEPENDANTE	1 391 107 615 2 874 413 622	69 555 380 43 358 182	1 321 552 235 2 831 055 440
2 Depenses Ordinaires	2 617 163 646	43 358 182	2 573 805 464
3 Depenses d'Investissement	257 249 976	0	257 249 976
12 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 2 Denonces Ordinaires	62 793 758 768	24 301 146 047	38 492 612 721
3 Depenses d'Investissement	47 506 198 369	22 965 137 680	24 541 060 689
13 CHAMBRE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS	4 100 000 000	205 000 000	3 895 000 000
A MINISTÈRE DIL PÉTROLE DE L'ENERGIE ET DIL DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOLIVELARLE.	43 741 289 566	1 895 402 900	3 895 000 000 11 845 886 666
2 Depenses Ordinaires	2 281 384 579	299 770 944	1981613635
3 Depenses d'Investissement	11 459 904 987	1 595 631 956	9864 273 031
3 DODGES OFFICIAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE	100 835 052 400	8 089 069 207	92 745 983 193
3 Depenses d'Investissement	47 803 808 687	8 308 167 465	39 495 641 222
16 MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	6 716 422 308	896 622 032	5 819 800 276
2 Depenses Ordinaires	5 589 479 908	630 897 662	4 958 582 246
3 Depenses d'investissement 3 Minustège de la lilistice et des depoits de l'HOMME	1 126 942 400 12 512 033 006	265 724 370 2 062 146 257	861 218 030
2 Depenses Ordinaires	8 496 015 757	430 863 787	8 065 151 970
3 Depenses d'Investissement	4 016 018 149	1 631 282 470	2 384 735 679
18 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL 2 Denonces Ordinaires	24 249 894 768	1 331 848 000	22 918 046 768 18 684 369 460
3 Depenses d'investissement	4 873 865 366	640 188 058	4 233 677 308
19 MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'URBANISME	40 174 359 927	5 161 244 263	35 013 115 664
2 Depenses Ordinaires 3 Depenses d'Investissement	12 647 473 804 27 526 886 123	1 088 789 001 4 072 455 262	11 558 684 803 23 454 430 861
20 MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT	7 840 957 992	889 088 912	6 951 869 080
2 Depenses Crainaires 3 Depenses d'investissement	5 968 /50 406 1 872 207 586	412 144 252 476 944 660	5 556 606 154 1 395 262 926
21 MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES 2 Desenses Ortinaires	103 244 929 088	21 006 027 379	82 238 901 709
3 Depenses d'Investissement	100 462 091 951	20 767 363 105	79 694 728 846
22 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION 2 Denenses Ordinaires	55 160 065 498	2 451 960 182	52 708 105 316 22 837 827 703
3 Depenses d'Investissement	30 013 725 555	143 447 942	29 870 277 613
24 MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE 2 Depenses Ordinaires	87 435 125 359	1 828 621 320	85 606 504 039
	46 720 736 010	0	46 720 736 010
25 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES 2 Desenses Cirtinaires	33 283 964 037 30 494 044 061	1 896 849 073	31 387 114 964
3 Depenses d'Investissement	2 789 919 976	1 525 743 341	1 264 176 635

(*) : Les activités et opérations spécifiques se résument comme suit :

- DEPENSES DE PERSONNEL DEPENSES D'ABONNEMENT AUTRES DEPENSES SPECIFIQUES DE FONCTIONNEMENT

Dont Subventions aux écoles privées

Bourses, transport et kits scolaires Gratuité des soins ciblés

- PROJETS C2D
- CONTREPARTIES DES PROJETS
 AUTRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SPECIFIQUES
 FINANCEMENT EXTERIEUR DES PROJETS

- DEPENSES SUR COMPTES SPECIAUX COUT DES REVENDICATIONS SOCIALES

ANNEXE 6 (SUITE)*: EVOLUTION DES DOTATIONS DU BUDGET 2017 HORS **OPERATIONS SPECIFIQUES PAR INSTITUTION ET MINISTERE ACTIVITES**

En Francs CFA

589 381 996 212	90 463 298 821	679 845 295 033	3 Depenses d'investissement
	66 995 768 950	816 497 577 881	2 Depenses Ordinaires
	10,5%		Taux d'ajustement
1 338 883 805 143	157 459 067 771	1 496 342 872 914	Total Général
4 275 000 000	225 000 000	4 500 000 000 4 500 000 000	2 Depenses Ordinaires
	175 151 832	11 621 679 185	3 Depenses d'Investissement
	336 568 185	4 943 680 202	2 Depenses Ordinaires
<u> </u>	511 720 017	16 565 359 387	74 MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE
7 302 830 804	221 361 185	7 524 191 989	2 Depenses Ordinaires
	350 784 583	9 216 262 039	72 MINISTÈRE DE LA SALUBRITE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
101 762 566	0	101 762 566	3 Depenses d'Investissement
	37 260 960	745 219 204	OF TARQUET GENERAL 2 Denenses Ordinaires
	372 281 347	472 281 347	3 Depenses d'Investissement
	169 253 196	2 383 146 279	2 Depenses Ordinaires
	541 534 543	2 855 427 626	60 MINISTÈRE DE L'INTÉGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR
1 085 578 204	517 416 951	3 6/ 2 1 19 o3 1 1 602 995 155	2 Depenses d'Investissement
	851 209 579	5 275 114 986	51 MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES
	206 860 379	10 883 760 145	
	345 514 210	3 443 570 566	2 Depenses Ordinaires
13.7	552 374 589	14 327 330 711	49 MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE. DE L'EMPLOI DES JEUNES ET SERVICE CIVIQUE
2 145 933 013 86 068 765	112 943 843	2 258 876 856 86 068 765	2 Depenses Ordinaires
N	112 943 843	2 344 945 621	47 COUR SUPREME
	127 045 457	991 989 546	2 Depenses Ordinaires
	127 045 457	991 989 546	44 MINISTÈRE D'ETAT, AUPRES DU PR CHARGE DU DIALOGUE POLITIQUE ET DES RELATIONS AVEC L
953 232 585	0	953 232 585	2 Depenses d'Investissement
	382 822 658	6 995 565 010	42 MINISTERE DE LA FEMME, DE LA PROTECTION DE L'ENFANT ET DE LA SOLIDARITE
	2 189 789 615	11 385 701 697	3 Depenses d'Investissement
	284 970 158	7 077 153 699	2 Depenses Ordinaires
	2 474 759 773	18 462 855 396	40 MINISTÈRE DES TRANSPORTS
3 867 548 409 1 075 349 715	266 420 313 135 839 066	4 133 968 722 1 211 188 781	2 Depenses Urdinaires 3 Depenses d'Investissement
	402 259 379	5 345 157 503	39 MINISTÈRE DU TOURISME
1 331 415 776	2 3 1 2 9 5 0 8 8 7	3 644 366 663	3 Depenses d'Investissement
	204 906 641	2 905 144 269	2 Depenses Ordinaires
	2 517 857 528	6 549 510 932	3.8 MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES
5 107 578 933 2 893 100 632	475 041 762 1 080 847 271	5 582 620 695	2 Depenses Ordinaires
	1 555 889 033	9 556 568 598	37 MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DE LA PROMOTION DES PME
850 789 913	581 883 218	1 432 673 131	3 Depenses d'Investissement
	1 US 228 UCU T	4 468 208 072	30 MINIO I ERE DE LA CULTURE ET DE LA TRANCUPHONIE
	84 399 076	3 216 118 939	3 Depenses d'investissement
	240 687 620	5 225 093 553	2 Depenses Ordinaires
	325 086 696	8 441 212 492	34 SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESS
32 593 936 294 11 156 810 081	1 280 956 906 210 504 600	33 874 893 200 11 367 314 681	2 Depenses of Investissement
4	1 491 461 506	45 242 207 881	33 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
1 896 063 714	79 071 641	1 975 135 355	3 Depenses d'Investissement
_	735 980 176	10 898 111 120 8 022 075 765	31 MINISTERE DES EAUX ET FORETS
	9 008 068 388	160 198 813 383	3 Depenses d'Investissement
	70 872 854 556	253 438 141 989	2 Depenses Ordinaires
ω	79 880 922 944	413 636 955 372	30 MINISTÈRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
10 688 523 970	556 698 043	11 245 222 013	2 Depenses Ordinaires
	753 593 927	21 432 669 692	29 MINISTÈRE DES SPORTS ET DES LOISIRS
1 772 291 129	507 998 179	2 280 289 308	2 Depenses d'Investissement
	1 577 173 359	14 360 967 737	27 MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA POSTE
25 699 602 479	-33/20043//	25 699 602 479	3 Depenses d'Investissement
	-3 372 664 377	125 577 567 819	26 MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, CHARGE DE LA DEFENSE
Dotation Fi	Ajustement	Dotation 2017	

(*): Les activités et opérations spécifiques se résument comme suit : - DETTE PUBLIQUE - DEPENSES DE PERSONNEL - DEPENSES D'ABONNEMENT

- AUTRES DEPENSES SPECIFIQUES DE FONCTIONNEMENT

Dont Subventions aux écoles privées Bourses, transport et kits scolaires

Gratuité des soins ciblés

- PROJETS C2D - CONTREPARTIES DES PROJETS

- AUTRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SPECIFIQUES
- FINANCEMENT EXTERIEUR DES PROJETS
- DEPENSES SUR COMPTES SPECIAUX
- COUT DES REVENDICATIONS SOCIALES